



FEUILLET D'INFORMATION DE BECS BANQUE D'ÉCHANGES COMMUNAUTAIRES DE SERVICES

BECS, C'EST QUOI ?

Un organisme à but non lucratif.

Un réseau d'échanges de biens et de services (TROC).

Un mode de fonctionnement simple, souple, sympa, chaleureux.

OÙ PEUT-ON S'INFORMER ?

Téléphone : (514) 253-3096

Courrier électronique de BECS : becstroc@hotmail.com

Site Internet : www.selbecs.org

Adresse postale : 4273, rue Drolet, bureau 313, Montréal, H2W 2L7

QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS ?

Dans BECS, on trouve de tout ou presque : massothérapie, acupuncture, naturopathie, croissance personnelle, coiffure, esthétique, cours, traduction, cuisine, artisanat, production vidéo, graphisme, traitement de texte, informatique, menuiserie, recyclage, gardiennage, etc.

LES SERVICES : L'OFFRE ET LA DEMANDE.

À l'adhésion, le nouveau membre offre un/des service/s, selon sa compétence et ses intérêts. Les heures de services alors fournies aux autres membres lui sont créditées. En retour, à l'aide de la « liste des services offerts » (liste mise à jour régulièrement), il choisit d'utiliser une/des service/s des autres membres et les heures utilisées sont alors débitées de son compte.

Exemple : Françoise se reconnaît des habiletés en comptabilité, en herboristerie et en décoration intérieure. Elle adhère au réseau BECS et décide d'offrir ces trois services. BECS l'inscrit alors sur sa "Liste des services offerts" et lui attribue un numéro de membre. Charles, membre de BECS, appelle Françoise pour des conseils en comptabilité. La consultation dure deux heures. Françoise et Charles doivent alors inscrire dans leur carnet individuel les heures transigées. Ces deux heures de BECS sont alors portées au débit de Charles et au crédit de Françoise. Françoise peut alors utiliser ses heures créditées pour contacter Jean pour s'offrir une séance d'acupuncture d'une heure. Jean déclare le service offert selon les modalités décrites où il se voit créditer une heure et Françoise se voit débiter une heure de son compte. Les échanges empruntent ainsi de

multiples voies.

Les échanges de services sont considérés comme de l'entraide entre voisins sauf pour les travailleurs autonomes qui doivent déclarer leurs revenus de leur pratique qu'ils soient payés en argent ou en heure. Ils doivent déclarer ce qu'ils reçoivent en contrepartie, ex: un acupuncteur facturant généralement 60\$/heure donne une heure de service à un membre, si l'acupuncteur utilise cette heure créditée pour les services d'un jardinier que l'acupuncteur évalue à 15\$/heure, donc il devra déclarer un revenu de 15\$.

COTISATIONS & TRANSACTIONS

L'inscription pour être membre de BECS est de 10\$ (5\$ pour la deuxième moitié de l'année financière, c'est-à-dire de mars à août) et elle est payée lors de la rencontre d'accueil. La cotisation annuelle est de 10\$ et elle doit être payée en octobre, lors de l'assemblée générale ou encore par envoi postal au nom de BECS.

LA VALEUR DES SERVICES.

Au sein de BECS, les services ont une valeur égale, i.e. une heure de service rendu égale une heure de BECS. Le temps requis pour la préparation et le suivi du service peut également être pris en compte. Les coûts en matériel sont comptabilisés selon leur valeur réelle et nécessaire (par exemple, une sauce à spaghetti pourrait être transigée sur base d'une heure BECS et de 10\$ pour les ingrédients ou de deux heures BECS selon le fournisseur). Toute demande de service doit, au préalable, être entendue entre les deux membres.

Lorsque le membre veut offrir un bien au sein de BECS, une valeur en heures doit être déterminée par ce membre. Pour ce faire, plusieurs facteurs peuvent être pris en compte : valeur au marché du bien, usure du bien, valeur perçue. L'important est de trouver un équivalent en termes d'heures qui soit juste et équitable pour les deux partis.

Le mercantilisme (la recherche d'un profit monétaire) n'entre pas dans la philosophie de BECS.

BECS, UN RÉSEAU SOUPLE, SOUPLE, SOUPLE.

Les membres du réseau BECS peuvent, en prenant la transaction à leur compte, offrir un service "BECS" en cadeau à une autre personne, membre ou non-membre. Par exemple, un membre peut offrir un massage en cadeau à un/e ami/e qui n'est pas membre. Il lui suffit de prévenir le membre dispensateur du service qu'il a choisi et de lui donner son numéro de membre pour fins de comptabilisation.

BECS établit son fonctionnement sur l'entraide et la solidarité. Les membres peuvent augmenter leur crédit en s'impliquant dans les activités de fonctionnement de BECS (relance téléphonique, organisation des activités, etc.). De plus, lorsqu'un membre réfère un nouveau membre dans le réseau, il se voit créditer, à titre incitatif, une heure dans son compte.

LE MODE DE FONCTIONNEMENT.

1- Il est fortement recommandé de s'entendre au préalable sur le contenu et la durée du service.

2- Dans le cadre d'un échange mutuel de services pour un nombre égal d'heures, la transaction n'a pas besoin d'être déclarée à BECS.

3- Nul n'est tenu de fournir, à un moment donné ou à une personne donnée, un service qu'il a annoncé.

4- On peut modifier en tout temps la teneur des services à offrir. On peut aussi quitter BECS en tout temps. Il suffit de le signaler à BECS.

5- BECS ne pourra être tenu responsable des dommages pouvant résulter des activités ou des échanges entre les membres.

BREF HISTORIQUE DES SYSTÈMES D'ÉCHANGES LOCAUX (SEL)

L'entraide s'est exprimée sous diverses formes avec le temps : les communautés agricoles, les coopératives. De plus, parallèlement, le concept de monnaie a beaucoup évolué également: le troc, les coquillages, les fourrures, les miroirs, l'argent tel qu'on le connaît aujourd'hui, etc. Au 19^e siècle, les monnaies locales, régionales ou urbaines étaient courantes et, en parallèle, d'autres monnaies à valeur internationale se sont développées pour le commerce avec l'étranger. La centralisation générale des systèmes financiers et bancaires a contribué à réduire la variété de monnaies utilisées alors que, lors de crises économiques où cette monnaie perdait sa valeur et que les emplois rémunérés se raréfiaient, les personnes éprouvées tendirent à revenir aux solutions locales.

Les premiers LETS (Local Exchange and Trading System) au Canada ont été créés en 1976 et en 1983 et ce, afin de tirer davantage parti des nombreux savoir-faire sous employés dans des régions qu'avaient déserté les principales entreprises productrices d'emploi. En 1976, le LETS fut créé par David Weston où la mesure des échanges était basée sur le temps alors qu'en 1983, fondé par Michel Linton, celui-ci était basé sur des dollars verts qui avaient une valeur équivalente au dollar canadien. Suite à 1983, le concept s'est rapidement propagé, tant au Canada qu'en Australie, en Grande Bretagne et également en France (appelé Système d'échanges locaux – SEL). De nos jours, on dit qu'il y aurait près de 10 000 SEL répartis en 53 pays, touchant des millions d'individus (dont plus de 5000 en Argentine seulement, regroupant deux millions de ses habitants).

Les réseaux d'échanges de services visent à recréer cet intérêt commun, essentiel à la création d'une communauté. Appartenir à une communauté, exprimer le besoin de l'autre, c'est un peu et beaucoup faire le choix de l'humanité, c'est s'obliger à regarder les autres afin de répondre à leurs demandes, c'est s'obliger à sortir de notre coquille afin de rencontrer les autres, et ainsi tisser des liens solides de société accueillante pour tous et tolérante pour chacun. C'est refuser l'individualisme, l'égoïsme et la concurrence entre individus isolés, prônés par les idéologies néo-libérales.

BREF HISTORIQUE DE BECS

La phase de l'exploration héroïque

Suite à une subvention du Parti vert du Québec, le projet prend vie et BECS s'incorpore comme organisme à but non lucratif en août 1996. Les débuts sont modestes, une trentaine de membres, davantage intéressés à l'idée que d'utiliser les services offerts. La première année d'opération se termine avec une quarantaine de transactions pour un total de 62 heures échangées (voir tableau).

Dans un contexte où les systèmes de troc étaient peu connus, la première forme de cotisation voulait favoriser l'inscription du plus grand nombre de membres, ceux-ci pouvaient donc verser une cotisation à vie de 10\$ ou même débiter une heure de leur compte. Les besoins financiers étaient de toute façon modestes, par exemple, la livraison des états de compte trimestriels se faisait en vélo par un membre de BECS et celui-ci était rémunéré en heures.

Année	Transactions (nbre)	Transactions (heures)	Membres
1996-1997	41	62,00	35
1997-1998	63	174,00	77
1998-1999	162	599,00	75
1999-2000	303	1138,00	94
2000-2001	621	2239,00	121
2001-2002	638	2595,00	180
2002-2003	894	2814,00	196
2003-2004	1280	3428,00	226
2004-2005	1013	3310,00	202
2005-2006	Non disponible	Non disponible	200
2006-2007	Non disponible	Non disponible	190

Tableau : Évolution de BECS

Dans les débuts, le quartier Mile-End de Montréal nous a servi de principale base de mobilisation en raison de sa riche vie communautaire. Le YMCA du Parc nous offrait des salles de rencontre et, à chaque jeudi soir, deux des fondateurs se donnaient rendez-vous dans un bar du coin pour accueillir des nouveaux membres. La publicité se faisait de bouche à oreille, des affiches étaient apposées sur des poteaux de téléphone et un journal local, *Place publique*, couvrait régulièrement les activités du réseau.

Les rencontres des membres prenaient la forme de soupers communautaires chez une des membres, de quinze à vingt personnes apportaient leurs victuailles et le tour de table de présentation (services offerts et demandés) permettait de créer les liens.

Et un jour, un membre de BECS, journaliste pigiste au *Guide Ressources*, rédigea et publia un entrefilet, ce qui conduisit, quelques temps plus tard, à un article de fond relatant du troc. Des nouveaux membres arrivèrent suite à cette plus grande visibilité, ce qui provoqua un changement important dans la façon de procéder.

Parti, donc, d'une structure contrôlée par deux ou trois membres fondateurs, un mouvement de démocratisation s'installa, créant ainsi le besoin d'une première assemblée générale en octobre 1998. Plusieurs personnes se sont présentées au conseil d'administration et cette implication amplifia, tant la mobilisation que l'étendue des activités réalisées pour supporter la vie associative de BECS. Un journal fut également créé et des activités de financement sous formes de bazars furent organisées. Le virage du développement était amorcé.

La phase de mobilisation

L'engagement des personnes du conseil d'administration permit la réalisation de diverses activités de mobilisation. Les réunions de membres se firent plus régulières et, la participation étant plus active, le lieu des réunions dut être changé pour une salle au Commensal, pouvant accueillir une trentaine de personnes. Et parallèlement à ça, le nombre de transactions crût proportionnellement entre 1998 et 2001, signe de l'intérêt et du dynamisme des nouveaux arrivants. Les journaux *Voir*, *Ici* et *Guide Ressources* publièrent régulièrement des articles sur la vitalité croissante des réseaux de troc.

Dans le même esprit, en 1999, BECS entama diverses activités de rapprochement avec d'autres SEL de Montréal. Un partenariat fut négocié avec *Réseau SEVE*, *Part-SEL* et le *SEL de Pointe St-Charles*, ce qui permit aux membres de l'un de transiger avec quelqu'un provenant d'un autre SEL. De là, un réseau de ces réseaux fut créé, *Inter-SEL*. Les réunions de ce réseau furent donc, un endroit de mise en commun des expériences de chacun et d'incubateurs permettant aux nouveaux SEL en développement de partager et de s'entraider mutuellement. Au sein d'*Inter-SEL*, une conférence sur les alternatives économiques fut organisée en mars 2000, l'on y parla de réseaux d'échange, bien sûr, et Michel Chartrand vint nous faire une conférence sur le revenu minimum.

Puis, le nombre des membres continuant de s'accroître et les besoins financiers s'élevant également, parce que certains nouveaux vivaient à l'extérieur de Montréal, le vélo pour livrer les états de compte n'était plus adéquat. Les frais de photocopies et d'affranchissement se firent donc à la hausse et les bazars, importante source de financement jusqu'à ce temps, demandaient davantage d'organisation et rapportaient peu au bout de la ligne. Compte tenu de ces raisons, l'assemblée générale accepta l'idée d'une cotisation annuelle. BECS put donc continuer avec un minimum de fonds propres, assurant ainsi son autonomie financière. L'ampleur des échanges et du nombre des membres amena également une plus grande répartition des tâches de coordination, de mise à jour des transactions et d'organisation d'événements. Afin de reconnaître ces efforts, les tâches administratives commencèrent à être rémunérées, en heures BECS évidemment. Ce temps fut par la suite utilisé pour acquérir des services offerts dans le réseau, créant ainsi un effet multiplicateur intéressant et porteur pour la vie de BECS.

La phase de la consolidation

À partir de 2002, le conseil d'administration de BECS entreprit deux grands virages. Tout d'abord, vint la pérennisation des services aux membres: responsabilités distinctes des membres du CA, changement du logiciel de base de données, réunions régulières, mise à jour des documents de support, rédaction et diffusion des comptes rendus des assemblées générales et, deuxièmement, une entente de partenariat fut créée avec l'organisme les *Ateliers d'éducation populaire* où, en retour d'une adresse postale fixe, d'une boîte vocale et de la disponibilité de salles de réunion, l'organisme *AEP* se voyait créditer des heures BECS pour fins de compensation.

Dans un autre élan, une ouverture plus grande fut faite auprès des autres réseaux d'échange de services, des partenariats furent conclus avec *Part-SEL*, la *Corde à linge*, le *REEL* de Granby et le Jeu des Cantons. De plus, le développement d'un site Internet permit d'étendre davantage la diffusion de l'information générale sur BECS.

Vint alors une autre réflexion de fond : l'ampleur du réseau et des échanges, mettant de plus en plus de pression sur les ressources humaines de BECS, le conseil d'administration discuta de la possibilité d'embaucher du personnel mais, il serait ainsi devenu dépendant de sources de fonds publiques. Une autre alternative fut alors explorée, celle d'éviter de devenir un réseau trop grand, perdant ainsi de vue l'aspect essentiel de la dimension humaine des relations et des organismes. Il fut donc proposé de supporter la création de nouvelles filiales sur base municipales et, ainsi, servir d'incubateur. Des membres de BECS désirant démarrer des réseaux à Longueuil, St-Jérôme, Lachute et à Châteauguay furent encouragés à recruter des membres de leur localité à l'intérieur de BECS-Montréal et, suite à l'atteinte d'une masse critique, de démarrer un nouveau réseau avec leur noyau local de personnes. Ces SEL seraient de facto affiliés et partenaires de l'ensemble des BECS, conservant une capacité importante d'accéder à divers services tout en conservant un lien de proximité essentiel. Ce projets de réseaux affiliés n'ont cependant pas survécus.

Conclusion

Que réservera nos lendemains, nul ne le sait. Mais, si BECS et d'autres réseaux ont pu toucher des centaines de personnes en les amenant à vivre et à participer à ces liens d'entraide et de solidarité, alors nous aurons contribué à construire un monde meilleur et solidaire.